



FEP CFDT Anjou Maine Vendée  
14 Place Imbach  
49 000 Angers

Doineau Elisabeth  
Palais du Luxembourg  
15 rue Vaugirard  
75291 Paris Cedex 06

Objet : Vaccination des enseignants de l'enseignement privé sous contrat

Angers le 29 mars 2021

Madame la sénatrice,

Dans son allocution à Valenciennes, le Président de la République a annoncé que les enseignants, en 2e ligne face à la pandémie du Covid-19, feraient partie des publics prioritaires pour la vaccination.

La FEP CFDT Anjou Maine Vendée tient à attirer votre attention pour que cette campagne de vaccination bénéficie par souci d'équité à tous les **enseignants des établissements privés, qu'ils soient agents contractuels de l'Etat, en CFA, ou en hors contrat** ainsi qu'aux personnels administratifs au contact des élèves.

Compte-tenu de vos fonctions, pouvez-vous relayer cette demande auprès du pouvoir exécutif lors de la prochaine session parlementaire ?

Dans l'attente d'une rencontre, nous vous prions d'agréer, madame la sénatrice, l'expression de notre haute considération.

Jérôme Lefèvre  
Secrétaire général du syndicat FEP CFDT Anjou Maine Vendée

